



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Programme des séances – Deuxième journée

Quarante-deuxième session de la Commission européenne d'agriculture
(ECA)

19-21 janvier 2022

Jeudi 20 janvier 2022

8 h - 9 h¹

Modalités de participation à la réunion en ligne sur Zoom

Le Secrétariat de l'ECA a envoyé aux délégués des Membres et des organisations observatrices leur lien Zoom personnel, à l'adresse électronique communiquée lors de l'inscription.

Il suivra en permanence la situation de la salle d'attente de la réunion Zoom, afin de faciliter l'accueil des participants tout au long de la session.

La session de l'ECA sera également retransmise en direct, comme annoncé sur le site web de la Commission.

9 h - 12 h

Point 5

Des approches territoriales et un développement local pour favoriser la transformation au niveau local et prévenir la malnutrition sous toutes ses formes

(document ECA/42/21/5)

Présentation de ce point de l'ordre du jour par M. Morten Hartvigsen, Spécialiste des régimes fonciers, Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale

¹ Tous les horaires indiqués dans le présent document correspondent à l'heure du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale (UTC+1). La liste des fuseaux horaires figure à la fin du présent document.

- Point 6** **Progresser vers l'égalité des genres dans la région: informations actualisées sur les progrès accomplis**
(document ECA/42/21/6)
- Présentation de ce point de l'ordre du jour par M^{me} Dono Abdurazakova, Conseillère principale (questions de genre et protection sociale), Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale
- Point 8** **Élection du Président, des vice-présidents et des autres membres du Comité exécutif**
- Point 9** **Questions diverses**
- Le rôle de la FAO dans le suivi des ODD dans la région Europe**
- Exposé de M. Giorgi Kvinikadze, statisticien, Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale
- Point 10** **Date et lieu de la quarante-troisième session**
- Bilan et clôture de la deuxième journée**

INTERVENTIONS

Au cours de la session, pour les points 5 et 6 de l'ordre du jour, la parole sera tout d'abord donnée aux Membres et aux observateurs qui auront transmis au préalable leur déclaration écrite au Secrétariat de l'ECA (les ministres et ministres adjoints interviendront avant les autres délégués, conformément au protocole habituel), puis aux Membres et aux observateurs qui lèveront la main durant les séances en ligne.

Le texte des déclarations doit être communiqué à l'avance au Secrétariat de l'ECA afin de faciliter l'interprétation, ainsi que le travail des rapporteurs lors de la rédaction du rapport de la session.

Si un Membre ou un observateur n'a pas la possibilité d'intervenir pendant les séances en ligne (en raison de difficultés techniques ou faute de temps), la déclaration qu'il aura communiquée à l'avance au Secrétariat de l'ECA sera tout de même prise en compte dans le rapport.

FUSEAU HORAIRE DE LA CAPITALE DES PAYS PARTICIPANT AUX SÉANCES

8 h - 11 h	9 h - 12 h	10 h - 13 h	11 h - 14 h	12 h - 15 h	13 h - 16 h	14 h - 17 h
Îles Féroé Irlande Islande Portugal Royaume-Uni	Albanie Allemagne Andorre Autriche Belgique Bosnie- Herzégovine Croatie Danemark Espagne France Hongrie Italie Luxembourg Macédoine du Nord Malte Monaco Monténégro Norvège Pays-Bas Pologne Saint-Marin Serbie Slovaquie Slovénie Suède Suisse Tchéquie	Bulgarie Chypre Estonie Finlande Grèce Israël Lettonie Lituanie République de Moldova Roumanie Ukraine	Bélarus Fédération de Russie Turquie	Arménie Azerbaïdjan Géorgie	Ouzbékistan Tadjikistan Turkménistan	Kazakhstan Kirghizistan